

Points marquants de l'année 2020 (Trésorerie)

Imprimeur :

- Coût moyen d'impression toujours stable. Le blocage sur 3 ans obtenu fin 2014 se prolonge encore... (**environ 2600 €** pour 600 exemplaires). Note : Pas de réduction si tirage à 400 ou 300 exemplaires
- Un encodage du fichier des destinataires a été nécessaire en cette année : 354 € TTC
 - Opération systématique à chaque numéro avant 2017. Son coût est passé de 175€ à 296€ puis à 354€. Nous ne l'avons plus réalisée pendant 2 ans mais elle devenait nécessaire.
 - Les changements d'adresse de nos membres et l'ajout de nouveaux destinataires nous obligent à faire procéder à des envois séparés au tarif normal la Poste (Plus TVA). L'opération d'encodage est déclenchée quand la somme des coûts des envois séparés atteint celui de l'encodage (les prestataires sont rares) : 11,40€ + 33,12€ + 61,84€ + 74,40€...

Publipostage La Poste :

- L'agrément obtenu en 2015 auprès de la commission paritaire du ministère de la culture a expiré le 3 novembre 2020.
- Un dossier de renouvellement a été déposé le 24 septembre 2020
- Pour cause de pandémie le certificat actuellement attribué à la publication demeure valable tant que la Commission n'a pas statué.
- Le 4 février 2021, la publication « LE JURA FRANCAIS – Franche-Comté – Pays de l'Ain » est inscrite sous le numéro 1125 G 87303. **Il expirera le 30 novembre 2025.**
- Augmentation tarifs La Poste par an de 2016 à 2020 : **3,27%, 3,2%, 3,68%, 4,80%, 4,05%**
- Coût moyen par expédition: 2016: 138 € ; 2017: 142 € ; 2018: 136 € ; 2019: 127€ **2020: 132€**
La baisse du nombre d'abonnés et donc des expéditions compense la hausse des tarifs.

"Clients" Abonnés et gratuits :

Année	Destinataires	Exemplaires
2014	361	480
2015	309	422
2016	287	395
2017	270	376
2018	260	342
2019	251	318
2020	236	312

- Coût moyen Poste par expédition : 0,43 € (**1,72 €** pour 4 n^{os}) (0,55 € ; 2,19 € en 2019)
- Coût moyen Imprimeur / expédition : 8,18 € (**32,71 €** pour 4 n^{os}) (4,17 € ; 16,66 € en 2019)
- « Coût » d'un abonné « **servi** » : 32,71€ + 1,72€ = **34,43€** (16,66 € + 2,19 € = 18,85 € en 2019)
Le prix de l'abonnement à 25€ (hors cotisation à l'association) n'est plus justifié.

mais en fait :

Sur 236 destinataires, seulement **186 payent** (171 renouvellements, 15 adhésions). 23 « gratuits ».
Coût global Bulletin 10 746,37 € en 2020 à répartir sur 186 abonnés : **57,77 €** (2019 55,88 €, 2018 46,93 €)
Il faudrait au moins 430 abonnés payants (420 en 2019, 370 en 2018) pour être à l'équilibre

Cotisations en retard :

Trois campagnes de relances ont été effectuées en 2020 portant sur près de 50 membres

- 9 personnes ont payé leur retard et certains une partie de leur retard (de plus de 3 années).
- 5 ont payé et pris de l'avance ; 7 ont promis de payer... ; 14 résiliés, dont 4 décès notables :
 - Claude AMOUDRU, son frère Stanislas, Louis DURR, sa sœur Élisabeth CARILLON

Le glissement des règlements d'année en année n'explique pas seul le déficit chronique.

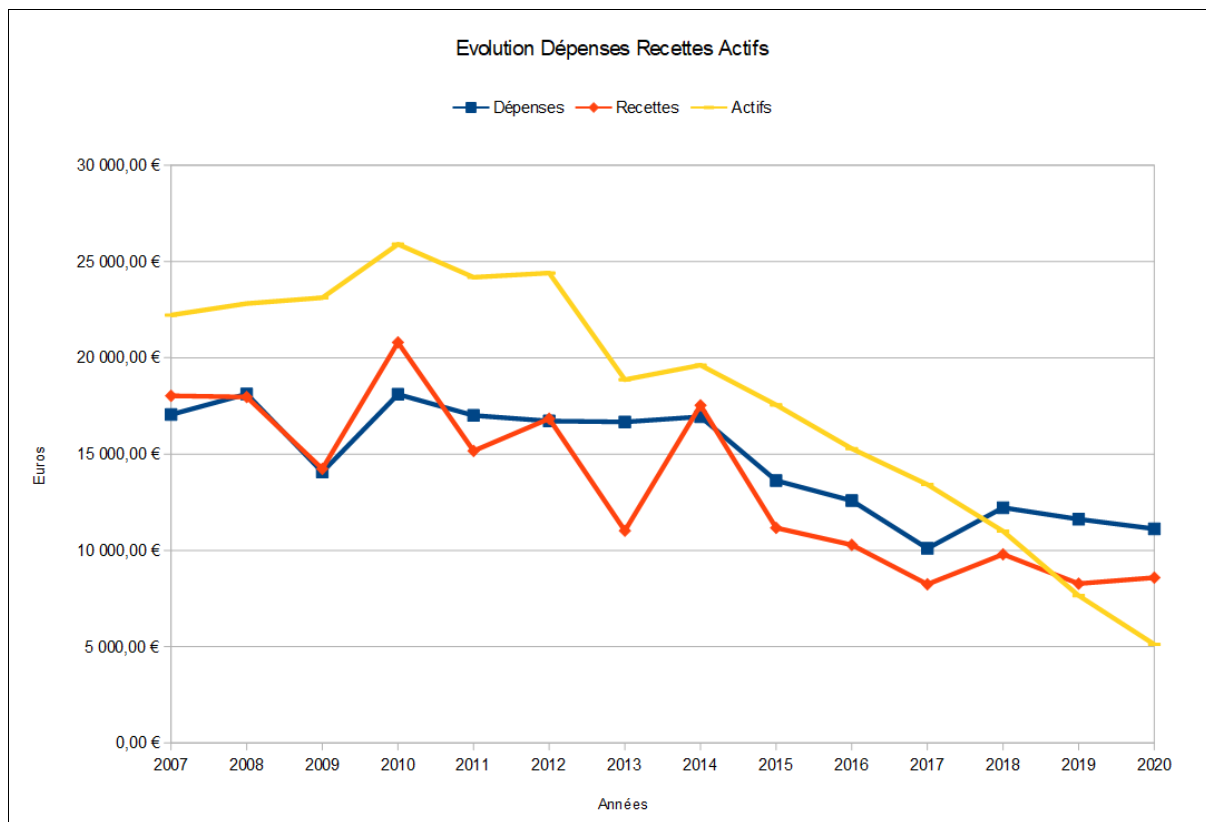
23 « départs » en moyenne par an entre 2014 et 2017

27 « départs » en 2018 ; 17 « départs » en 2019 ; 14 « départs » en 2020

Bonne Nouvelle : **15 nouveaux abonnés** (11 en 2019, 18 en 2018, 19 en 2017, 11 en 2016, 16 en 2015)

Il en faudrait beaucoup plus pour inverser la tendance.

- **Baisse chronique des actifs :** **5 116,67 €**
(avant : 7 651,59 € ; 10 996,64 € ; 13 420,07 € ; 15 281,58 € ; 17 551,00 € ; 19 614,56 €)
- **Déficit Recettes/Dépenses de :** **- 2 534,92 €**
(avant : - 3 345,05 € ; - 2 423,43 € ; - 1 861,51 € ; - 2 269,42 € ; - 2 063,56 €)



DON

- Pas de prix du Jeune Talent depuis 5 ans :
- Dons 2020 : **1 816,41 €** - Cumul sur 5 ans : **5 375,00 €**
 - 1 056,41 € (2019 : 865,00 €) 58% pour le développement de l'association
 - 271,41 € proviennent d'une campagne de don lancée sur Facebook.
 - 380,00 € (2019 : 195,00 €) 21% pour le prix du Jeune Talent (Total depuis 2016 bien > 1500€)
 - 380,00 € (2019 : 28,50 €) 21% non précisé ou incluant
 - 334,50 € « pseudo vente bulletin » : captures d'écran des bulletins numérisés, segmentation d'articles d'anciens numéros, soutien de thèse d'étudiants, généralement transmis par mail en échange d'un geste de la part des bénéficiaires, etc ...

Un plan d'action : (non exhaustif)

- Se désengager de la publication « papier » que nos actifs ne permettent plus de financer
- Amorcer la transition numérique – Définir nouvelles tarifications : Cotisation / Abonnement
- Définir une convention pour les organismes de type Archives et Médiathèques qui elles aussi amorcent cette évolution numérique, ceci tout en préservant notre Copyright.
- Ne pas oublier de gérer l'impact de la fracture numérique qui touchera nos anciens.